

## Procédure Clic AMAP

Vous trouverez des guides d'utilisation en cliquant sur l'onglet « Clic Amap » puis « Documentation » en haut à gauche de la page.

N'hésitez pas à changer votre mot de passe depuis « Mon compte » « Mon profil ». Vous pouvez également mettre à jour vos coordonnées, notamment l'adresse mail (une seule par famille).

Pour accéder aux contrats cliquez sur « Mes contrats » « Les nouveaux contrats disponibles ». Saisissez ensuite les produits que vous souhaitez aux dates souhaitées. Les spécificités de chaque contrat sont précisées plus loin dans ce document.

A la fin de la saisie vous aurez le contrat sous format pdf, pensez à dérouler tout le contrat, pour bien le relire et ensuite cocher les deux cases, ce qui remplace la signature du contrat. Il n'est pas nécessaire de le télécharger car vous pourrez y avoir accès en permanence depuis la plateforme "Mes contrats" "Mes contrats existants". Vous avez la possibilité de modifier vos contrats jusqu'au 6 mai.

Depuis l'onglet « Mon compte » en haut à droite puis « Mes livraisons » vous aurez accès au calendrier de l'année. En cliquant sur une date en vert vous pouvez voir vos produits à récupérer sur cette date.

Pour le règlement, il continue à se faire par chèques, merci d'apporter une enveloppe par producteur avec les chèques lors de la première distribution pour les déposer dans la bannette de chaque producteur.

Voici les spécificités des contrats pour cette année :

**Contrat légumes** : il y aura cette année 44 distributions. Vous avez la possibilité de choisir au moment de la saisie du contrat de prendre jusqu'à 4 jokers. Pour cela, quand vous arrivez à l'étape du choix de votre panier (le même tout au long de l'année) vous pouvez cliquer sur "copier la première ligne partout" puis désélectionner jusqu'à 4 dates. Si vous ne savez pas encore quand est-ce que vous souhaitez poser vos jokers, désélectionnez 1 à 4 dates à la fin de la saison. Envoyez ensuite un mail à [bissamap@free.fr](mailto:bissamap@free.fr) pour poser vos jokers quand vous le voulez au cours de l'année, ce au moins une semaine avant la distribution concernée.

Pour l'aide à la distribution : vous devez vous inscrire au moins une fois dans l'année pour aider Vincent à distribuer les paniers. Pour cela rendez-vous dans « Mon compte » en haut à droite, puis « Mes distrib'amap ». Un calendrier s'affiche, sélectionnez la date qui vous intéresse et s'inscrire si elle est toujours disponible.

**Contrat fruits**: Nous avons cette année deux contrats : un pour les paniers duo ou famille comme d'habitude sur toute l'année (prix moyen de 10 et 12 €) et un pour des suppléments sur les distributions d'hiver (en effet à partir de novembre, il n'y aura qu'une taille de panier correspondant au panier duo des années précédentes, panier à compléter via ce deuxième contrat avec des suppléments au choix si vous le souhaitez (kiwis verts, kiwis jaunes, kakis, pommes). Pas de joker cette année

**Contrat œufs, champignons, endives, agneau et produits dérivés** : produits à la carte sur toute l'année.

En cas de doutes n'hésitez pas à envoyer un mail à [bissamap@free.fr](mailto:bissamap@free.fr) en précisant Clic amap dans l'objet.

L'Equipe Bissamap